



REPARTITION DES ELEVES

EPREUVES COMMUNES 3^é

Pour le déroulement des épreuves communes des mardi 16 et mercredi 17 janvier, les élèves seront répartis dans les salles par ordre alphabétique intégral et non par classe pour toute la durée des épreuves.

Les listes seront affichées mardi matin dans le hall. Merci de bien vouloir les consulter avant de rejoindre les salles d'examen.

Le Principal

Francis Delpeyrat